

#OSONS

L'INFO ALTERNATIVE

BULLETIN
D'INFORMATION
DU GROUPE
DE PROPOSITIONS
ET D'OPPOSITION
#OSONS
SAINT-ANDRÉ

#02 | 2023

L'autre voix du Conseil Municipal de Saint-André-lez-Lille !
Un journal pour informer, partager un autre point de vue sur la ville
et appeler les habitants à s'intéresser à la vie politique locale.



LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE N'EST PAS UN GADGET !

Le sujet de la sobriété est arrivé brutalement dans le débat politique il y a quelques mois avec la crise en Ukraine. Pour certains, c'est une découverte. Pour d'autres, la sobriété est un enjeu majeur puisqu'il faudra se passer inévitablement de notre dépendance aux énergies fossiles qui sont à la fois responsables du dérèglement climatique et en voie d'épuisement. Toutes les communes y sont donc allées de leur "plan de sobriété" avec plus ou moins de sincérité. À Saint-André, nous avons pu juger du "sérieux" des engagements énergétiques dans la préparation du budget 2023.

✓ La supercherie de l'action municipale

La majorité a présenté un budget très habituel, justifiant cette fois-ci l'austérité par la hausse des prix de l'énergie, bien réelle, mais complètement instrumentalisée. En effet, la ville conserve en 2023 un excédent budgétaire de près de 6 millions d'euros donc des capacités d'action. Alors que faire ? D'un côté, on peut continuer à se recroqueviller, comme le fait la majorité ; c'est-à-dire investir moins pour compenser des dépenses d'énergie en hausse... sans agir sur celles-ci. L'autre stratégie, que nous préconisons, consiste à **investir pour faire baisser durablement la facture énergétique des bâtiments municipaux** les moins bien isolés et ainsi dégager des marges de manœuvre pour réduire l'impact des hausses de prix pour les plus modestes.

✓ Pas de bouclier énergétique pour les andrésiens

Depuis son entrée en fonction en 2018, Mme le Maire dispose d'une stratégie énergétique pour la ville de Saint-André rédigée par le Conseil en Énergie Partagé de la Métropole. Ce rapport préconise en premier lieu de rénover les bâtiments les plus énergivores, à savoir les groupes scolaires Schuman et Peupliers (40 % des consommations de gaz de la commune !) et de développer le photovoltaïque en autoconsommation. La majorité a donc eu 5 budgets avant la guerre en Ukraine pour agir. Malgré nos demandes, toujours rien... ou plutôt si, le budget 2023 prévoit la rénovation de la toiture de l'hôtel de ville... franchement ce n'est pas la priorité !

✓ Une précarité énergétique inquiétante

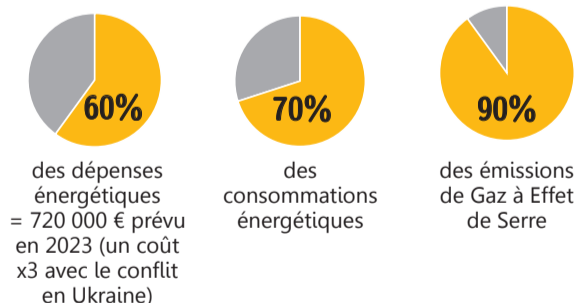
En outre, le manque d'investissement sur la rénovation de l'habitat social à Saint-André est également criant. Si la rénovation des passoires énergétiques du parc social ne dépend pas directement de la commune, Mme le Maire est aussi Conseillère Départementale donc élue dans l'institution qui pilote ces politiques... il faut bien que le cumul des mandats serve à quelque chose ! Enfin, la majorité a refusé une motion de notre groupe #Osons pour élargir le chèque énergie de l'État à destination des ménages en difficulté. Au final, malgré le plan de communication de la ville, l'engagement de la majorité sur le sujet demeure superficiel.

DÉPENSE DE COMBUSTIBLE PAR BÂTIMENT MUNICIPAL

(en € pour l'année 2016 ; à multiplier par 3 pour avoir une idée des montants en 2023)

Groupe Scolaire Schuman	62 000 €
Groupe Scolaire Les Peupliers	42 000 €
Piscine	38 000 €
Salle André Wauquier	30 000 €
Salle Ducrocq	18 000 €
Hôtel de Ville	14 000 €
Zeppelin	11 000 €
École de Musique	10 000 €
CCAS	5 500 €
Maison des associations	5 000 €
Église du centre	4 000 €
(...)	

LE GAZ À SAINT-ANDRÉ



#OSONS C'EST QUI ?

Nous sommes un groupe politique indépendant. Issu d'une dynamique d'habitants, aux expériences associatives et militantes plurielles, #Osons s'est constitué pour les élections municipales 2020 à Saint-André (42% des suffrages au second tour). **#Osons c'est aujourd'hui 7 élus au sein d'un collectif d'habitants engagés pour Saint-André.**

#OSONS POURQUOI ?

Nous voulons **transformer la politique locale**, par une alternative citoyenne et participative, avec trois objectifs :

- 1 renouveler les pratiques démocratiques,
- 2 conduire la transition écologique,
- 3 renforcer les solidarités.

#OSONS COMMENT ?

Nous voulons agir et faire agir avec méthode, audace et enthousiasme :

- ✓ au cœur du Conseil Municipal avec les 7 élus #Osons,
- ✓ dans la ville, avec les habitants.

Pour cela, nous cherchons à faciliter l'implication de toutes et tous dans la vie politique.

LES BRÈVES DE LA VILLE DURABLE

Décembre 2021

"Les kidnappeurs du pingouin portaient une casquette et n'ont pas pu être identifiés", annonce Mme le maire au conseil municipal d'un air navré... Pour prouver l'utilité des caméras de surveillance déployées dans la ville, repassez plus tard !

Juillet 2022

La ville renouvelle sa convention avec "Vivons en forme", très bien. Mais cette politique des "villes de santé" n'a pas évolué à Saint-André depuis... 2007 ! Aucune perspective nouvelle même après le terrible épisode de la pandémie... dommage !

Novembre 2022

Au Conseil du SIVOM, les élus approuvent la sortie d'une commune historique : Lambersart. Le SIVOM Alliance Nord-Ouest c'est moins de communes, moins de budget, moins de compétences... bientôt la fermeture définitive ?

Février 2023

Budget 2023. Pour 1 euro encaissé en recette, Saint-André investit 19 centimes. Dans les communes de même taille, c'est 25 centimes. Ça veut dire que notre ville investit très peu par rapport aux ressources (impôts), environ 1 millions d'euro en moins tous les ans par rapport à la moyenne des communes comparables !

Mars 2023

Saint-André accueille enfin une 1^{ère} station d'autopartage. Bonne nouvelle ! L'occasion de rappeler que la ville a aussi la possibilité de partager ses véhicules municipaux pour limiter les coûts. Mais visiblement, la DS7 de Mme le Maire en autopartage, ce n'est pas au programme !

Faites-vous votre propre idée, suivez les prochains Conseils Municipaux !

Les séances publiques (19h salle du Conseil en mairie) ont lieu au début des mois de février, avril, juillet, octobre et décembre ; Retransmission vidéo sur le site www.villesaintandre.fr

✓ Prochaine date : mardi 4 juillet 2023 à 19h

LA POLITIQUE DE L'ENFANCE : QUAND C'EST FLOU, C'EST PAS FOU...

La politique municipale de l'éducation et de l'enfance est un sujet de préoccupation majeur pour les habitants.

1- Le Projet Éducatif Territorial a été signé en novembre 2021. Il est censé être un temps fort pour la définition et le pilotage de la politique éducative locale. Le ministère insiste particulièrement sur le besoin d'une concertation avec l'ensemble des partenaires en assurant notamment "une place nouvelle aux familles et à leurs représentants, notamment dans le comité de pilotage". Problème à Saint-André : les familles et les parents d'élèves n'ont pas été associés à la démarche et le projet n'a rien de collectif.

2- Le marché pour la gestion des crèches, du périscolaire et des bibliothèques des écoles a été attribué en aout 2022. Ce marché de plus de 6 M€ jusqu'en 2026 n'a pas fait l'objet d'une discussion

préalable sur l'évaluation du précédent marché et les nouveaux besoins, n'a pas été débattu au Conseil Municipal et n'a pas été présenté en commission sur les appels d'offre (à laquelle participe la minorité). Bref, aucun regard croisé sur l'ambition de la politique éducative. Un cruel manque de transparence...

Partant de ce constat, nous avons proposé la mise en place d'une **instance pour favoriser le dialogue entre acteurs** des différents temps de vie de l'enfant et du jeune afin d'assurer sur la durée une coopération entre acteurs éducatifs. Cette instance aurait un rôle de diagnostic, de suivi, d'orientation et d'évaluation de la politique relative à la vie familiale et éducative, ce qui aujourd'hui n'existe tout simplement pas. Une fois de plus, la majorité a rejeté cette proposition... un "non" de principe qui s'oppose au besoin d'améliorer les liens entre tous les acteurs de l'enfance.

LE PATRIMOINE IMMOBILIER, LE COMPTE N'EST PAS BON !

L'achat et la vente de terrains et d'immeubles est un enjeu stratégique pour une ville. Une commune peut orienter, préserver, valoriser son patrimoine foncier et immobilier... Des outils sont ainsi à sa disposition comme le droit de préemption urbain (au moment de la vente d'un bien, la ville dispose d'une priorité pour acheter) ou à plus long terme le Plan Local d'Urbanisme (choix des terrains constructibles ou non). Ces outils sont au service d'une stratégie... mais laquelle ? Voici un petit bilan de la gestion immobilière de ces dernières années à Saint-André en 4 points.

1- La "grande braderie" au centre-ville: plusieurs ventes de patrimoine stratégique ont eu lieu en plein centre de Saint-André (place De Gaulle). À long terme, c'est une erreur car elles limitent la capacité de notre commune à dynamiser son centre-ville avec des nouveaux commerces et services, en localisant des associations, des artistes, des initiatives de l'économie sociale ou solidaire... d'autant que des associations andréziennes manquent de locaux.

2- Des reventes "cadeaux" aux promoteurs : la ville est parfois facilitatrice des projets immobiliers... quitte à faire de jolis cadeaux aux promoteurs qui font l'acquisition de parcelles à bas coût : rue Leclerc en face de l'EPSM, rue Carnot ou à l'entrée de Sainte-Hélène... les promoteurs n'en demandaient pas tant !



3- Des acquisitions coûteuses et excentrées sans vraiment savoir quoi en faire : le cas des ex-Salons de l'Atlas vers le Pont de l'Abbaye à Marquette est particulièrement représentatif des achats trop hasardeux de la ville : avant d'avoir dépensé un centime pour un éventuel projet, les andréziens ont déjà payé plus de 700 000 € d'argent public pour cette ruine.

4- Une absence d'anticipation : quand le plan local d'urbanisme est mal préparé, cela laisse des possibilités de construction un peu partout dans la ville. Des terrains sont aujourd'hui constructibles alors qu'ils auraient dû être protégés comme le parc Dalkia, rue Tassigny. Citons également le cas du Village des Antiquaires qui a été racheté par un promoteur immobilier... Autant de situations où le manque d'anticipation conduit à une multiplication excessive des projets immobiliers.

>> Vos élus au Conseil Municipal - N'hésitez pas à nous contacter : osons.saintandre@gmail.com

Déborah André
Commissions : vie familiale, éducation, vie culturelle et économique

Esteban Garcia
Commissions : gestion des moyens, vie sociale et solidaire, CCAS

Frédérique Brillot
Commissions : gestion des moyens, vie sociale et solidaire, CCAS

Laurent Renouf
Commissions : vie culturelle et économique, vie sociale et solidaire

Charlotte Berthelot
Commissions : vie culturelle et économique, cadre de vie

Patricia Duvaux
Commissions : vie familiale, éducation, cadre de vie, Comité jumelage

Cyprien Richer
Commissions : gestion des moyens, cadre de vie, SIVOM, accessibilité, appel d'offres

LE BÉTON, ÇA VOUS BRANCHE ?!



Le 8 février 2023, la ville de Saint-André et le promoteur Capelli ont organisé un coup de comm' : « la pose du 1^{er} arbre au domaine d'Hestia ».

C'est une véritable provocation alors qu'environ 260 arbres sur les 360 ont été abattus dans l'opération, malgré les promesses initiales de conserver 2/3 du patrimoine arboré. Des centaines d'arbustes sont plantés même s'ils ne pourront pas compenser la perte brutale des arbres centenaires.

Près de 400 arbres abattus ces dernières années sur Saint-André pour laisser place à des logements, routes ou parkings : une chose est sûre, les arbres ne sont pas la priorité de la Ville !

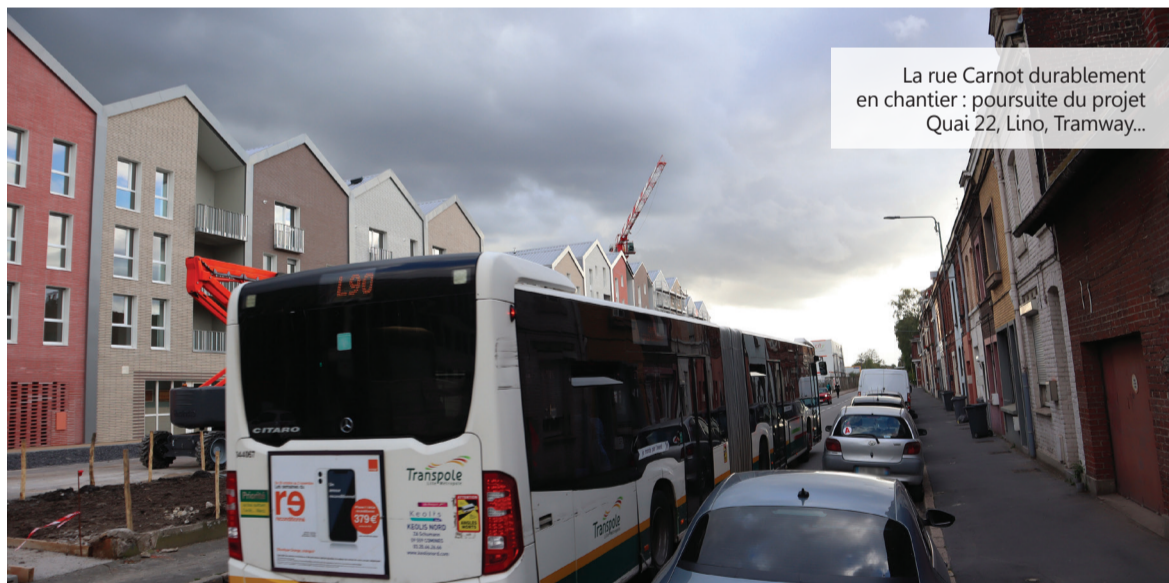
Encore moins les arbres centenaires, qui ne seraient "plus à la mode" d'après le promoteur du programme Hestia. Protéger les arbres, c'est pas son *bouleau* ! Les immeubles poussent comme des *champignons*, et ce n'est pas avec les petits arbres plantés à la *chêne* entre deux places de parking que vous pourrez espérer avoir un peu d'ombre. Heureusement, il y a la "pose du premier arbre" pour *noyer* le poisson et reverdir un peu son image. *Hêtre* ou ne pas être une ville durable...

Pourtant, les arbres en ville apportent de nombreux bénéfices aux habitants : ils purifient l'air, abaissent la température en été, contribuent à mieux isoler les habitations du froid en hiver... ils ont même un effet sur le stress et l'anxiété et donnent à la ville plus de *charme*. Ils sont également utiles à la biodiversité. À l'ère du défi climatique, prenons-en de la *graine* !

Bref, il est plus que temps d'arrêter de se planter et d'adopter des règles plus strictes pour protéger les arbres, comme le groupe #Osons l'avait proposé en décembre 2020 avec une motion refusée par Mme le Maire. **On ne lâche rien et on touche du bois pour que la mobilisation porte ses fruits !**



L'INTERVIEW AU CŒUR DES QUARTIERS



CARNOT - FILATURE, CADRE DE VIE LES RIVERAINS VEULENT PARTICIPER À LA VIE DE LEUR QUARTIER

Interview de la présidente de l'association

« Pourquoi avoir créé cette association ?

Habitant ici depuis 8 ans, j'ai très rapidement constaté des problèmes rue Carnot, notamment une circulation excessive de camions et voitures générant bruits, pollutions et accidents. Quand on a annoncé l'arrivée du tramway dans cette rue, et non rue Leclerc comme prévu, nous avons partagé nos inquiétudes entre voisins : comment les Andrésiens vont y accéder ? Où allons-nous stationner ? Les travaux risquent de fragiliser

les maisons... On est plus fort tous ensemble : créer une association de riverains devenait indispensable.

Quel bilan tirez-vous au bout de 6 mois ?

Nous ne sommes encore que peu d'adhérents officiels, mais beaucoup de riverains nous soutiennent. Nous aimerions être plus nombreux pour avoir plus de poids et faire en sorte que l'association ait un réel impact auprès de la Ville. Car au-delà de l'arrivée des nouveaux transports en commun, nous souhaitons apporter nos idées pour un meilleur cadre de vie en termes de sécurité, d'environnement et de bien être des habitants.

Quels sont les enjeux à venir ?

Tout est à élaborer en commun ! Nous sommes opposés au tram rue Carnot, pour une alternative

en centre-ville, mais notre avis n'a pas été entendu : nous demandons des explications à la MEL et à notre commune. Nous avons également sollicité Mme Le Maire afin de lui exposer des projets pour notre cadre de vie, mais nous attendons toujours une réponse positive. Elle a promis à plusieurs reprises une véritable "concertation" sur l'urbanisme de l'ensemble du quartier : nous l'espérons.

L'association aimerait être enfin reconnue et participer activement à l'amélioration de notre secteur. Les 1^{ers} habitants de Quai 22 sont arrivés et il serait dommage que le quartier soit scindé en 2 : une partie neuve, avec de beaux logements, de la verdure et un cadre de vie sympa, et une autre partie "triste", abandonnée de la mairie. >>>

Contact de l'association :

associationcarnotfilature@gmail.com
 Carnot-Filature, cadre de vie

L'annonce d'un tramway rue Sadi Carnot a révélé une cohésion des riverains qui s'opposent à ce projet. Dans le but d'obtenir certaines garanties et d'améliorer leur environnement, les habitants ont créé l'association "Carnot - Filature, cadre de vie".

Fête des voisins, vendredi 16 juin à 18h, co-organisée avec Le Jardin en Chantier (angle rues Carnot et Filature). Ouverte à tous et gratuite, sous forme d'auberge espagnole.

DES MILLIONS D'EUROS, UN TRAMWAY... ET DES TRANSPORTS EN COMMUNS DÉGRADÉS ?

Lors de la concertation sur le tracé du tramway, #Osons a proposé une vision différente pour un tracé plus central à Saint-André mais aussi sur Lille pour maximiser l'intérêt du tramway. Un tracé proche du tracé de la Liane 1 aurait la capacité d'offrir une meilleure desserte aux habitants. Mme le Maire de Saint-André et la MEL ont décidé de passer en force et de valider un tracé par la rue Sadi Carnot et Félix Faure vers la gare de Lille Europe.

Leur choix cumule des difficultés (en particulier le passage dans la rue Sadi Carnot avec une portion très étroite) et n'offre pas d'amélioration substantielle pour la mobilité des habitants malgré le coût du projet. En effet, l'arrivée du tramway va nécessiter la

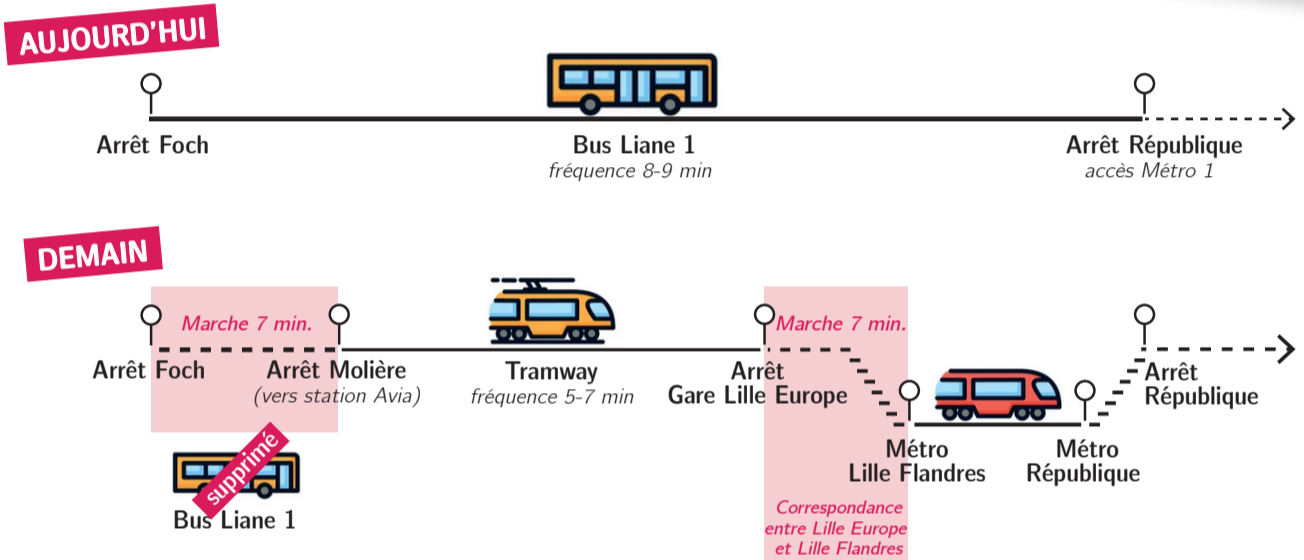
réorganisation du réseau de bus et la suppression de la Liane 1 et de la Liane 90 (entre Saint-André et Lille). Résultat : **la situation future risque d'être plus pénible qu'aujourd'hui avec plus de correspondances et de temps de marche pour accéder aux transports collectifs.** Notre crainte est confirmée par les études complémentaires qui indiquent que la ligne de tramway entre Wambrechies et Lille serait 60 % moins attractive en desservant Lille-Europe (potentiel de 12 800 voyages/jour) par rapport à Lille-Flandres qui permet une connexion directe au métro 1 (potentiel de 20 700 voyages/jour). Et pourtant, la MEL et Mme le Maire ont bel et bien choisi l'option Lille-Europe... contre l'avis technique et l'avis des habitants !

#OSONS AMPLIFIE L'AVIS DES HABITANTS
 Notre groupe a déposé un avis à l'enquête publique sur le plan de mobilité de la MEL (enquête ouverte jusqu'au 3 avril) et a écrit au garant de la concertation sur le projet de tramway. L'occasion de dénoncer les paradoxes et petits pas en matière de mobilité dans la MEL, de proposer des mesures plus ambitieuses et de défendre une autre méthode pour les projets de transport.

Prenons un exemple :

Une famille andrésienne accompagne ses enfants à l'école du centre puis prend les transports en commun pour travailler au centre de Lille (ce trajet de l'arrêt Foch à Saint-André à l'arrêt République à Lille est le trajet le plus fréquenté de la Liane 1).

Aujourd'hui la Liane 1 nous transporte directement au centre de Lille et à la station de métro République. Demain, il faudra marcher jusqu'à la station de tramway la plus proche et effectuer une correspondance pour faire le même trajet.



5 À 10 ANS AVANT UN NOUVEAU PLOUF ?
 Quelles solutions pour cet ouvrage d'art, pour nos nageurs amateurs et confirmés, nos aquabikeurs, nos bébé nageurs, nos séniors pratiquant l'aquagym, nos clubs de plongée et de natation en attendant la construction d'une hypothétique piscine intercommunale à l'aube 2030 ?
Partageons nos idées et ouvrons le débat, RDV le 8 avril à 10h30 devant la piscine.



COMMENT AGIR POUR DEMAIN ? PRENONS DATE !



Échanges entre habitants à la rencontre urbaine exploratoire Carnot-Filature

Venez nous rencontrer à la **BRADERIE DU 1^{ER} MAI** à partir de 9h

PARTICIPER À UNE RENCONTRE URBAINE EXPLORATOIRE (RUE)
 Nous vous donnons rendez-vous dans les rues de St-André. Ouvert à tous, l'objectif est d'échanger ensemble sur l'évolution des quartiers, de notre quotidien et dessiner le futur en marchant !

- ✓ Samedi 8 avril à 10h30
RUE Piscine (RDV devant la piscine)
- ✓ Samedi 8 juillet à 10h30
RUE Parcs et trame verte (RDV au parking du Zeppelin)

ENTRER EN CONTACT, AGIR ENSEMBLE
 Par mail : osons.saintandre@gmail.com
 Osons2020
 Se rencontrer au local #Osons ou y déposer un courrier :
 1, rue de Lambersart
 59350 Saint-André

Nos réunions ont lieu les mercredis soir et les samedis matin. Contactez-nous pour prendre rendez-vous.